

Image not found or type unknown



Aide financière à ma mère à valoir sur achat lors de la successsi

Par **321edouard**, le **19/02/2014** à **19:52**

bonjour

Ma mère atteinte d'azheimer est en maison de retraite et ne va plus être capable de faire face aux frais d'hébergement. Je suis intéressé par l'achat de sa maison et je voudrai savoir si je peux régler les frais d'hébergement et que ces sommes viennent en déduction du prix de la maison lors de la succession, sachant que mes soeurs sont d'accord pour cette solution.

Comment dois je procéder. Merci d'avnce de votre réponse